

Lettre d'information à propos de la rentrée du 2 octobre 1848 au Collège Stanislas.

Numéro d'inventaire : 2000.01384

Auteur(s) : Isidore Goschler

Type de document : imprimé divers

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1848

Description : Feuille imprimée formant livret.

Mesures : hauteur : 273 mm ; largeur : 214 mm

Notes : Lettre (datée du 25 septembre 1848) d'Isidore Goschler, directeur du collège Stanislas aux parents d'élèves pour leur présenter l'organisation de la rentrée: présentation des nouveaux professeurs, modifications de l'organisation des cours et les résultats aux examens. Seule allusion à la révolution de 1848: "malgré la gravité des circonstances". Enseignement masculin

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

Lieux : Paris, Paris

COLLÈGE STANISLAS.

Paris, 25 septembre 1848.

MONSIEUR,

Permettez-moi de vous rappeler que la rentrée des élèves au Collège doit avoir lieu *lundi prochain, 2 octobre*;

Que la messe du Saint-Esprit sera célébrée le mardi à huit heures du matin;

Qu'à l'issue de la messe commenceront immédiatement toutes les classes, tant du Collège que de l'École préparatoire (1);

Que la première composition aura lieu le jeudi suivant.

Il importe beaucoup, pour la marche ferme et régulière des études, que la plus grande exactitude préside à notre rentrée.

J'ai pris, pour assurer le succès de nos élèves et améliorer le service sous tous les rapports, diverses mesures qui, je l'espère, obtiendront votre assentiment.

1° MM. les professeurs de mathématiques élémentaires, de quatrième et de troisième, sont remplacés par M. Cabart, répétiteur à l'École polytechnique; M. Helleu, élève de l'École normale, chargé de la classe de seconde au lycée de Reims; le professeur proposé pour la troisième doit être sous peu agréé par M. le Ministre.

2° M. Nourisson, ancien élève de Stanislas, licencié ès lettres et en droit, professeur suppléant au Collège, est chargé de la direction spéciale et de la surveillance active de toutes les classes, afin de maintenir constamment tout le monde en haleine, de voir chaque élève toutes les semaines, de me présenter un rapport détaillé sur ce qui se fait, ce qui est à faire, et pour ne laisser personne s'attarder, s'endormir et perdre son temps.

3° Les cours de philosophie et de mathématiques élémentaires ont été réglés de telle sorte que les élèves pourront suivre avec assiduité les uns et les autres, et se préparer à la fois au baccalauréat et aux examens des Écoles.

4° Les cours sont réglés aussi de façon que les élèves soient préparés aux épreuves de l'École d'administration.

(1) MM. les professeurs et fonctionnaires du Collège sont invités à y assister.

5° Des plaintes s'étant élevées sur l'insuffisance des soins donnés à la lingerie et au vestiaire, j'ai chargé de ce service important les religieuses de Notre-Dame-de-Sion.

J'aurais désiré pouvoir vous faire connaître, dès ce moment, les résultats des examens; mais ils ne sont point encore officiels; néanmoins nous savons :

1° Que tous nos candidats de philosophie ont été reçus au baccalauréat; trois ou quatre élèves de l'École préparatoire seuls ont encore à subir cette épreuve.

2° Sur trois candidats présentés à l'École normale supérieure pour les lettres, ont été déclarés admissibles :

Le 6°, l'élève Eugène VIGNON, de rhétorique;

Le 8°, l'élève Charles BARNAVE, de rhétorique (1);

Le 15°, l'élève Henri D'AUDIGIER, de philosophie.

L'examen oral ne peut que leur être favorable et les mettre dans un rang plus distingué encore.

3° L'élève Albert DE SUIN a été admis à l'École navale.

Si aux 60 admis on ajoute, comme on le demande généralement et l'espère, la liste supplémentaire des 30 élèves reçus précédemment, les jeunes D'ESPAGNET et LEFER DE BONNABAN ont des chances d'être admis.

4° Au concours d'agrégation, trois élèves sortis de Stanislas, pour entrer à l'École normale, ont été admis : M. JOUBERT, le premier, M. SIMON DAREMBERT, le cinquième, pour les sciences; M. CARO, le troisième pour la philosophie.

Ces faits, que je recueille à la hâte, vous prouvent que, malgré la gravité des circonstances, Stanislas se soutient avec honneur, maintient son rang parmi les lycées et les écoles de Paris et continue à justifier la confiance que vous voulez bien nous accorder.

Recevez, Monsieur, l'assurance bien sincère de mon profond et affectueux dévouement.

Le directeur du collège Stanislas,

ISIDORE GOSCHLER.

(1) Cet élève a obtenu le second prix d'honneur de rhétorique au concours général de cette année.